

Mon mémoire aux ÉTATS GÉNÉRAUX sur la langue française

Dès 1965, j'ai eu le grand avantage de découvrir et de lire les travaux en linguistique du Père Ernest Richer. Ce fut le commencement d'un émerveillement sans fin. Je me sentais devenir linguiste, tellement chaque ouvrage était facile à comprendre.

Le système Richer arrivait donc en temps opportun pour moi. C'était une application de la science linguistique contemporaine, avec laquelle les pédagogues devaient désormais compter. Ce système se caractérise par une extrême simplicité (la langue française = un jeu de six pièces, repérables dans un jeu de cinq structures) et une grande objectivité (il ne fait qu'observer les faits et consigner les observations).

Enfin, le même système offre l'avantage de mettre la connaissance théorique et pratique du français à la portée de tous, même des plus jeunes esprits, grâce à son procédé exclusif d'observation, sa nomenclature adaptée même aux petits et ses blocs syntaxiques, qui permettent la vision et la manipulation concrète des pièces et des structures constitutives de la langue française.

Assez nombreux et assez complets sont les ouvrages aujourd'hui publiés sur ce système d'analyse. La dernière de ces publications: POUR UN RENOUVEAU GRAMMATICAL: LA FORMULE 1- 3- 5 contient et résume, en fait, toutes les précédentes. Pour donner une explication formelle de l'aspect que pourrait prendre, en définitive, l'application de LA FORMULE 1 - 3 - 5 au contenu tout entier de la langue française, le Père Richer a publié MES FICHES DE FRANÇAIS pour satisfaire le désir de tous les professeurs.

Le contenu tout entier de l'enseignement de la langue française se divise en trois espèces différentes d'éléments, qui constituent trois ensembles qu'on retrouve à trois niveaux différents. En raison de cette triple réalité linguistique, MES FICHES DE FRANÇAIS se répartissent en trois séries respectivement étiquetées: Série 1: **Syntaxe**; Série 2: **Sémantique**; Série 3 : **Usage**.

L'originalité du Père Richer réside dans l'audace et le courage qu'il a eus de porter à la limite de leur application les principes structuralistes. Sa formule d'analyse syntaxique, vraiment nouvelle et unique, donne facilement la maîtrise de la langue; fait progresser la recherche scientifique; peut éliminer l'analphabétisme et le décrochage; et devient incontournable si l'on veut sauver notre langue. C'est une pédagogie de la langue et non une pédagogie de la communication; la nuance est d'une grande importance. De plus, ce système a été expérimenté de 1960 à 1980 dans les régions de Sherbrooke et de Chicoutimi, avec beaucoup de succès.

Par ailleurs, que se passait-il au Ministère, pendant le gigantesque travail du Père Richer? Pour ma part, je souhaitais voir les œuvres du Père Richer entre les mains de tout professeur de français comme de tous ceux parmi nous qui espèrent un avenir meilleur pour notre langue. Déjà en 1965, j'en avais parlé à mon conseiller pédagogique, M. Yvon Patrice. Mais ce dernier, n'étant pas un familier de la science linguistique, n'a pas voulu considérer les travaux du Père Richer. Il a préféré, devenu responsable au ministère, rédiger à sa façon le programme-cadre de 1969. Par indolence, on marchait déjà contre le système Richer. En effet, le ministère, à ce moment là, permettait l'improvisation d'un Programme-Cadre, mais ignorait ou refusait de reconnaître la merveilleuse recherche fondamentale du Père Richer, déjà à l'état d'expérimentation dans la région de Sherbrooke et, d'une façon plus prometteuse ensuite, dans la région de Chicoutimi.

Suite aux critiques du programme-cadre, vint le plan Cloutier en 1972, suivi du Programme de perfectionnement des maîtres, le P.P.M.F. On implique alors tous les universitaires en pédagogie du français, tous les conseillers pédagogiques et tous les professeurs de français, dans une certaine démarche de pédagogie de la communication. En janvier 1977, le Père Richer écrit un Mémoire pour obtenir de l'aide du Ministère, mais on ne lui répond pas. À la réception de mon certificat du P.P.M.F., en décembre 1978, j'ai essayé de rappeler ce Mémoire dans une lettre au Ministre Jacques-Yvan Morin, mais sans résultat. De plus, même si le Père Richer a été le plus intéressant conférencier à l'important congrès de l'A.Q.P.F., le 19 octobre 1979, les dirigeants du congrès lui ont fait sourde oreille. C'est ainsi qu'on a empêché aux enseignants de découvrir les précieux travaux du Père Richer et qu'on a exclu ce grand savant du domaine qui lui était le plus cher.

Ce qui explique tout cela, c'est qu'en 1979, M. Jean-Guy Milot, le grand manitou des conseillers pédagogiques et le modèle à suivre au Ministère, devenait le concepteur-rédacteur et le coordonnateur de l'équipe de rédaction du nouveau programme¹. Il ne fallait pas contredire la démarche pédagogique de Monsieur Milot. Ce dernier avait fondé, avec son ami Christian Vandendorpe, la revue Québec français, justement pour contrôler ensemble leur propre démarche. Même si le Père Richer était le seul à nous offrir un véritable renouveau, on a voulu éteindre son influence en l'ignorant et en ne lui donnant aucune publicité dans la revue Québec français. Cette attitude explique pourquoi le système Richer n'est pas plus connu.

Les responsables du perfectionnement au Ministère ont ainsi saboté le plus grand progrès de formation que les élèves de nos écoles auraient dû connaître. « Ce n'est certes pas l'environnement nord-américain, anglophone, qui aura infléchi dans le sens que l'on sait l'enseignement du français dans nos écoles et collèges, ces vingt ou trente dernières années. Ce sont, en tout premier lieu, des théories pédagogiques abstraites, conçues dans nos facultés de Sciences de l'éducation et imposées par le Ministère »².

C'est aussi l'entreprise du P.P.M.F.,(soutenue par de nombreux conseillers pédagogiques, renforcée par les équipes de direction de l'A.Q.P.F. et de la revue Québec français) qui entretient, encore aujourd'hui, cette dégradation progressive de l'enseignement du français dans nos écoles. De 1975 à aujourd'hui, cette désastreuse entreprise a dû gaspiller au moins 200 millions, alors que le Père Richer avec 200 fois moins d'argent aurait pu souverainement régler ce problème.

Mais en ne répondant pas au Mémoire du Père Richer, le ministère refusait le progrès proposé et l'excellence **d'un grand maître**.

C'est grave, c'est incroyable, mais c'est vrai! L'argent des subventions a fait naître la bêtise chez nos fonctionnaires et chez nos conseillers pédagogiques. Plusieurs d'entre eux sont même devenus les auteurs de manuels scolaires inutiles ou délétères, mais approuvés par le ministère.

Concluons avec un extrait de l'opinion de Sr. Irène Deschênes, collaboratrice du Père Richer à Chicoutimi : "Après toutes les expériences que j'ai faites et que je fais encore du système Richer, je suis convaincue que c'est la seule méthode connue jusqu'à présent, qui est capable de relever la situation lamentable de notre langue au Québec et cela en un très court temps. " En effet, dit-elle, après expérience, **l'enfant peut apprendre toute la syntaxe de sa langue dans les quatre premières années du cours primaire**. Mais pour cela, il faudrait que les enseignants puissent enseigner la syntaxe à leurs élèves, dès les premières années du cours primaire, ce qui ne se fait pas actuellement.

Nos facultés de Sciences de l'éducation ne préparent pas les futurs enseignants à bien enseigner la langue française. Ce malaise persiste depuis 1980, dans chacune de nos universités. Il faut faire reconnaître les travaux du Père Richer, lui attribuer une Chaire honorable aux Sciences de l'éducation puis initier un enseignement convenable de la **syntaxe**. Il y aurait urgence à ce faire. C'est bien le gouvernement péquiste des années 1980, en effet, qui aurait forcé le Père Richer à tout abandonner. Cet excellent pédagogue avait commencé à faire du bien aux professeurs et aux enfants des classes dans la région du Saguenay et à l'Université du Québec à Chicoutimi; mais, faut-il le croire, les responsables au Ministère comme aux Sciences de l'éducation refusent toujours de reconnaître les travaux si bienfaisants du Père Richer et n'ont pas encore découvert la piste d'apprentissage toute simple que nous a tracé ce grand maître.

¹ Revue Québec Français Mars 1979, page 21.

² André Vachon, Revue Liberté no. 213 - Juin 1994, page 183.

André Provost